

La Coopérative Interprovinciale Limitée

Fiche signalétique

PRODUIT: Poudre Malathion 2%

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

No. D'HOMOLOGATION: 17222
CLASSIFICATION SIMDUT: D2A (matière très toxique)
ÉTAT PHYSIQUE: Solide
APPARENCE ET ODEUR: Couleur beige, odeur de mercaptan
USAGE DU PRODUIT: Insecticide organophosphoré pour la protection des grains entreposés
FOURNISSEUR: LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIAL LIMITÉE
ADRESSE: 945 Marion St.
Winnipeg, Manitoba
R2J 0K7
No. D'URGENCE: (613) 996-6666 (Canutec)

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

DENSITÉ RELATIVE: Sans objet
DENSITÉ DE VAPEUR: Sans objet
SOLUBILITÉ DANS L'EAU: Sans objet
SOLUBILITÉ - AUTRES LIQUIDES: Sans objet
POINT DE CONGÉLATION: Sans objet
% VOLATILE PAR VOLUME: Sans objet
POINT D'ÉBULLITION: Sans objet
SEUIL D'ODEUR (ppm): Sans objet
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE: Sans objet
PRESSION DE VAPEUR: Sans objet
TAUX D'ÉVAPORATION: Sans objet
pH: (1% solution) Sans objet

INGRÉDIENTS DANGEREUX

Malathion 2% Dust

DL50 - ORALE: 99999 mg/kg Rat
T.L.V. (ACGIH): 10 mg/m³

DL50 - CUTANÉE: Non établi
CL50-Inhalation: Non établi

Ingrédients inoffensifs

No. CAS: Non établi
DL50 - ORALE: Non établi
T.L.V. (ACGIH): Non établi

% (en poids): 60 - 100
DL50 - CUTANÉE: Non établi
CL50: Non établi

Malathion Tech

No. CAS: 121-75-5
DL50 - ORALE: 5500 mg/kg Rat
T.L.V. (ACGIH): 10 mg/m³

% (en poids): 1 - 5
DL50 - CUTANÉE: Non établi
CL50: Non établi

La Coopérative Interprovinciale Limitée

Fiche signalétique

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION: Sans objet

SEUILS D'INFLAMMABILITÉ (% DANS L'AIR): Inférieur: Non établi

Supérieur: Non établi

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION: Non établi

AUTRES RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION: Éviter la dispersion de la poussière dans l'air afin de réduire les risques potentiels d'explosion.

MOYENS D'EXTINCTION: Poudre sèche, mousse, jet ou brume d'eau.

RISQUES DE MATIÈRES COMBURANTES: Non établi

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX: Des produits phosphoreux et/ou sulfureux dangereux peuvent se former. Du monoxyde de carbone peut se former suite à une combustion incomplète.

TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE: Refroidir les contenants et les structures exposés au feu avec un jet d'eau. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

RÉACTIVITÉ

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: Non établi

STABILITÉ: Stable

MATÉRIAUX À ÉVITER: Bases et agents oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Des produits phosphoreux et/ou sulfureux dangereux peuvent se former. Du monoxyde de carbone peut se former suite à une combustion incomplète.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas

CONDITIONS À ÉVITER: Chaleur excessive

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE AU PRODUIT: Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer l'apparition de symptômes aux reins ou au système nerveux central.

MUTAGÉNICITÉ: Information non disponible. Aucun effet mutagénique adverse n'est anticipé.

CANCÉROGÉNICITÉ: Information non disponible. Aucun effet cancérigène adverse n'est anticipé.

TÉRATOGENICITÉ: Information non disponible. Aucun effet tératogénique adverse n'est anticipé.

EFFETS TOXIQUES SUR LA REPRODUCTION: Information non disponible. Aucun effet adverse sur la reproduction n'est anticipé.

EFFETS DE L'EXPOSITION AÏGUE AU PRODUIT

INHALATION: Inhibition de la cholinestérase.

CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque une irritation des yeux

CONTACT AVEC LA PEAU: Provoque une irritation de la peau

INGESTION: Inhibition de la cholinestérase.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: Peut provoquer maux de tête, vision trouble, nervosité, nausées, vomissements, crampes, salivation, étourdissements, faiblesse, difficultés respiratoires, contractions musculaires, convulsions et perte des réflexes.

MESURES PRÉVENTIVES

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et du remplissage de contenants. Garder hors de la portée des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer à proximité d'engrais, de denrées alimentaires, de semences, d'insecticides ou de fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation et les sources d'eau domestiques. Aviser la police ou les autorités locales si cela se produit.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT: Récupérer et utiliser le produit si possible et selon les instructions sur l'étiquette. Sinon, remettre le produit dans le contenant étiqueté et l'éliminer selon la méthode d'élimination des déchets décrite plus bas.

MÉCANISMES TECHNIQUES AFIN DE RÉDUIRE L'EXPOSITION DES EMPLOYÉS: Ventilation locale

ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Éliminer les déchets dans un incinérateur approuvé ou dans une usine de traitement ou d'élimination des déchets conformément à la réglementation provinciale. Ne pas éliminer les résidus dans le système d'égouts ou avec les déchets domestiques.

La Coopérative Interprovinciale Limitée

Fiche signalétique

PROTECTION DES YEUX: Lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvée par la CSA ou lunettes étanches

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES: Respirateur MSHA Comfo II pour les pesticides est recommandé.

PROTECTION DE LA PEAU (MAINS ET BRAS): Gants de PVC ou de caoutchouc.

PROTECTION DE LA PEAU (PIEDS): Bottes de caoutchouc.

PROTECTION DE LA PEAU (CORPS): Combinaison et tablier imperméable en Viton.

AUTRE MATÉRIEL PERSONNEL DE PROTECTION: Les recommandations présentées ci-dessus indiquent le type d'équipement qui protégera contre les surexpositions au produit. Les conditions d'utilisation, la suffisance des mécanismes techniques ou autres mesures de contrôle et les expositions réelles détermineront le besoin d'utiliser des équipements de protection spécifiques sur le lieu de travail.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT: Appeler IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes d'empoisonnement, entre autres : maux de tête, faiblesse, sudation, vue embrouillée, nausées, crampes, diarrhée et malaise à la poitrine.

EN CAS D'EXPOSITION SUR LA PEAU: Retirer le malade de l'endroit et enlever tout vêtement contaminé. Laver au savon et à l'eau toute partie exposée de la peau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer abondamment à l'eau.

SI LA RESPIRATION EST FAIBLE OU IRRÉGULIÈRE: Donner la respiration artificielle.

EN CAS D'INGESTION: Donner au malade 1 ou 2 verre(s) d'eau et provoquer le vomissement.

EMPORTER LE CONTENANT, L'ÉTIQUETTE OU PRENDRE NOTE DU NOM DU PRODUIT ET DE SON NUMÉRO D'HOMOLOGATION LORSQU'ON CHERCHE À OBTENIR UNE AIDE MÉDICALE.

AUTRES INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION: Observer les règlements applicables à l'expédition et à la manutention.

INFORMATION ADDITIONNELLE: L'INFORMATION INCLUSE DANS CETTE FICHE EST FOURNIE DE BONNE FOI ET COMME SERVICE AU CLIENT. BIEN QU'ELLE SOIT BASÉE SUR DES DONNÉES PROVENANT DE SOURCES RÉPUTÉES COMME ÉTANT FIABLES, IPCO NE PEUT GARANTIR SON EXACTITUDE ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES CONDITIONS RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

NOM D'EXPÉDITION: NON RÉGLEMENTÉ

CLASSIFICATION: Sans objet

N.I.P.: Sans objet

GROUPE D'EMBALLAGE: Sans objet

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

DATE DE PRÉPARATION: 9/01/2009

PRÉPARÉ PAR: Wayne Eastveld

DÉPARTEMENT: Laboratoire

No. DE TÉLÉPHONE: (204) 233-3461